

1.

Débitrice: **CV PLUS SA**, place du Plateau 2, **1213 Petit-Lancy**
2.

Sursis concordataire prolongé le: 16.05.2006
3.

Sursis concordataire prolongé jusqu'au: 15.12.2005
4.

Remarques: Messieurs les Créanciers sont avisés que, par jugement du 16 mai 2006, le Tribunal de Première Instance de Genève a prolongé pour une durée de 8 mois, soit jusqu'au 15 décembre 2006, le sursis concordataire et confirmé Me Dominique Burger aux fonctions de commissaire au sursis, avec signature conjointe sur le compte bancaire de la débitrice. Aucune poursuite, hormis celles visées à l'art. 297 al. 2 LP, ne peut être exercée à l'encontre de la débitrice pendant la durée de cette prolongation.

Marie-Flore Dessimoz, avocate
1217 Meyrin-Genève

(03390344)